

DOMAINES POUVANT ÊTRE INVESTIS AU SEIN DU PROJET ASSOCIATIF

Fiche 4.2

« LE PROJET ASSOCIATIF DONNE LE « LA »
ET CONSTITUE LA COLONNE VERTÉBRALE
DE L'ASSOCIATION. »

Il n'existe pas de modèle-type de projet associatif. Toutefois, une liste des domaines pouvant être investis peut être envisagée.

LES FONDEMENTS DE L'ASSOCIATION

Le projet associatif reprend l'histoire de l'association, des fondateurs à aujourd'hui, permettant ainsi une mise en valeur de son engagement :
D'où vient l'association ? Quelles sont les grandes étapes de son évolution ? Quels sont ses engagements ?

LE CONTEXTE DE L'ACTUALISATION

Pourquoi actualiser son projet associatif ? L'association prend acte de l'évolution de l'environnement, notamment des besoins de la population, des attentes des personnes, de l'organisation du territoire, du contexte réglementaire.

L'actualisation du projet associatif s'inscrit dans le cadre d'une consolidation sur le fondement du socle existant.

23 février 2011

LES VALEURS ET LES MISSIONS

Un projet associatif ne peut se concevoir sans une actualisation des valeurs et des missions propres à l'institution.

Le passage de l'énoncé des valeurs à la modalité d'incarnation dans les pratiques du quotidien incombe à la réflexion qui préside l'actualisation du projet associatif. Ainsi, les équipes pourront adapter des techniques, des attitudes, des organisations, conformément à l'esprit de l'association.

Ces valeurs sont déclinées de différentes façons :

- ▶ valeurs universelles : rôle de veilleur de l'action sociétale et rôle de résistant
- ▶ valeurs vis-à-vis des publics concernés : question autour de l'autonomie, de la citoyenneté et de la dignité ; le projet envisage la manière dont l'association considère les usagers.
- ▶ valeurs vis-à-vis des professionnels : la question de la prise en compte du personnel qui constitue la pierre angulaire de l'association : quelle participation, quelle formation, quelle promotion ?

L'AMBITION

Le projet associatif ne peut se cantonner à la description de ses actions menées dans le présent. Forte de ses valeurs, l'association doit, au sein du projet associatif, se tourner vers l'avenir et envisager ce que à quoi elle aspire.

LES OPPORTUNITÉS ET LES FAIBLESSES

Cette rubrique peut apparaître dans le projet associatif ou servir de moteur de travail pour d'éventuelles pistes de réflexion.

Deux catégories peuvent être distinguées :

- ▶ menaces et opportunités,
- ▶ forces et faiblesses.

LA GOUVERNANCE, L'ORGANISATION ET LE MANAGEMENT

Le projet associatif décrit le mode de gouvernance de l'association, et notamment, la place réservée aux usagers. Il mène la réflexion qui aboutira à repenser les statuts qui ne sont que la traduction de la loi que l'association se donne à elle-même, en fonction de sa vision de la gouvernance.

PARTENARIAT, COOPÉRATION, TERRITOIRES

La coopération est aujourd'hui au cœur des problématiques des différentes institutions. Le projet associatif trace les grandes lignes de la conception de l'ouverture aux autres organisations, pour faciliter le parcours des personnes, pour mailler le territoire des réponses adéquates, pour mutualiser aussi des concepts et des moyens.

L'ÉVALUATION

L'actualisation du projet associatif s'inscrit dans le cadre d'une évaluation, à savoir une vérification, un partage que le projet qui a été initié continue à s'inscrire dans une utilité, une pertinence ; le projet associatif dans sa modalité d'actualisation se nourrit de l'évaluation du projet en cours.

23 février 2011

LES DÉFIS DE L'ASSOCIATION

Les défis de l'association peuvent s'analyser comme les grandes missions propres à l'institution. Plusieurs questions peuvent être abordées : La visibilité de l'association, La place réservée aux bénéficiaires, Les coopérations existantes, La capacité à prioriser les grandes actions, L'adaptation des moyens humains et financiers par rapport aux valeurs communes, L'importance des concepts...

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Le secteur Privé Non Lucratif obéissant à une gestion financière rigoureuse, le projet associatif permet à l'association de penser son positionnement financier.

L'institution se situe en posture d'acteur économique disposant tant de ressources financières que de ressources humaines.

LA SYNTHÈSE DES POINTS-CLÉS

Le projet associatif peut se clôturer par une synthèse des points-clés, outil de communication pour l'association auprès du personnel, des usagers, des partenaires, des autorités compétentes.

ACTIONS À MENER

Déterminer les échéances de la révision du projet associatif.

Constituer un comité de pilotage pour faire avancer les différents thèmes (professionnels, usagers, partenaires...).

Communiquer sur l'actualisation du projet associatif.